

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 novembre 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 novembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2015

HABITAT – PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) POUR LA PERIODE 2016-2021 INSCRIT DANS UNE PERSPECTIVE 2030 - ADOPTION AU VU DE L'AVIS DE L'ETAT

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Alain CHAUFFIER à Gérard GIBAUT, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Rabah LAICHOURE à Joël MISBERT, Jacqueline LEFEBVRE à Yvonne VACKER, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Jean-Pierre MIGAUT à Sophie BROSSARD, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, Jacques MORISSET à Philippe MAUFFREY, Sébastien PARTHENAY à Jeanine BARBOTIN, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Claude ROULLEAU à Jérôme BALOGE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Eric PERSAIS, Patrick THOMAS à René PACAULT, Michel VEDIE à Jean-Luc CLISSON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS

Titulaires absents :

Amaury BREUILLE, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Adrien PROUST

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAUT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Sébastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Patrick THOMAS, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2015

HABITAT – PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) POUR LA PERIODE 2016-2021 INSCRIT DANS UNE PERSPECTIVE 2030 - ADOPTION AU VU DE L'AVIS DE L'ETAT

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 30 juin 2014, la CAN a décidé l'élaboration d'un nouveau PLH (Programme Local de l'Habitat) pour la période 2016-2021, inscrit dans une perspective 2030.

1/ La politique de l'habitat communautaire pour la période 2016-2021

A l'issue d'une phase de construction et d'élaboration à laquelle les acteurs de l'habitat et du logement du territoire, dont les 45 communes de la CAN, ont été très largement associés, la CAN a validé, par délibération du 25 juin 2015, son projet de PLH pour la période 2016-2021.

Reposant sur un modèle de développement équilibré et durable du territoire, le projet détermine trois priorités :

- Adapter quantitativement et qualitativement l'offre de logements destinée à accueillir de nouveaux ménages, et ainsi accompagner le développement économique du territoire,
- Répondre aux besoins de l'ensemble des populations en améliorant leurs conditions d'habitat et de logements, en tenant compte de la diversité socio-économique, géographique et démographique du territoire,
- Accroître l'attractivité du territoire et de son cadre de vie en développant des outils, des actions et des programmes de logements innovants en matière de renouvellement des formes urbaines et de développement durable.

Etabli sur la base, d'une part, d'une croissance démographique restant dynamique (+ 0,85 % par an), avec un vieillissement de la population active compensé par l'arrivée de nouveaux actifs (+ 0,50 % par an de variation de l'emploi), d'autre part, d'une volonté de mobiliser, en priorité, le tissu urbain et le parc de logements existants, et enfin, d'un développement de la production nouvelle de logements (y compris celle de logements sociaux et à loyers modérés), vers les secteurs les mieux équipés (Niort et la première couronne urbaine), le scénario retenu prévoit :

- La production de 750 logements neufs en moyenne par an (dont 510 au sein de l'espace métropolitain), compris 90 nouveaux logements locatifs sociaux (dont 75 au sein de l'espace métropolitain et 15 dans les autres espaces du territoire).

Articulé autour de 6 principaux axes d'intervention, le programme d'actions décliné en 18 fiches actions distinctes, bénéficie pour sa mise en œuvre, d'un budget prévisionnel global d'investissements et de fonctionnement de 27 M€.

2/ La consultation des 45 communes membres et des services de l'Etat

Conformément aux différentes dispositions prévues par le Code de la Construction et de l'Habitation relatives à la procédure d'élaboration d'un PLH, le projet de PLH communautaire pour la période 2016-2021 :

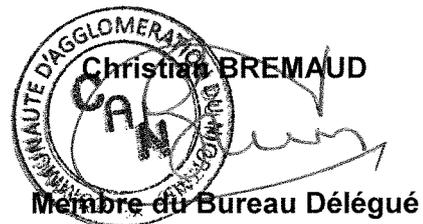
- A été validé par délibération du 28 septembre suite à l'avis favorable d'une très large majorité des communes membres de la CAN (42 sur 45), exprimé lors de la consultation de leurs conseils municipaux entre le 17 juillet et le 20 septembre derniers, les observations formulées n'ayant pas été de nature à remettre en cause son économie générale.
- A reçu un avis favorable sans réserve du Bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), lors de sa réunion du 10 novembre dernier.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter le PLH communautaire pour la période 2016-2021 inscrit dans une perspective 2030, joint en annexe, au vu de l'avis du CRHH,
- Autoriser le Président à transmettre ce PLH communautaire pour la période 2016-2021 inscrit dans une perspective 2030 au Préfet des Deux-Sèvres, qui sans notification de demande de modifications de sa part, le rendra exécutoire deux mois après sa transmission,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents afférents à cette démarche et nécessaires à son bon déroulement.

Motion adoptée par 68 voix Pour et 3 voix Contre, Abstention : 9.

Pour : 68
Contre : 3
Abstention : 9
Non participé : 0


Christian BREMAUD
Membre du Bureau Délégué